

Les subsides

Tout d'abord, je voudrais me reporter à un document du ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario. Il s'agit des lettres patentes de la Canadian Alliance for Italian Integration and Culture. Il semble que cet organisme ait été constitué en société le 18 février 1983, comme en atteste la lettre n° 540,758. Il s'agit d'un organisme charitable dont l'adresse est 295 College, Suite 300, Toronto. Il est censé organiser des œuvres charitables au profit des communautés ethniques et en particulier de la communauté italienne. Le document est disponible et je demanderai plus tard l'autorisation de le déposer.

● (1320)

Il donne la composition du conseil d'administration. Je voudrais, messieurs les députés, que vous remarquiez particulièrement trois noms; Giacomo Capitanio; Giuseppe Volpe ou Joe Volpe, un éducateur; et Albina Maria Guarnieri qui figure comme directrice des communications. Ils sont tous de Toronto. Il y a également six autres personnes. Je voudrais que la Chambre retienne particulièrement ces trois noms. Je reviendrai à eux et nous allons les retrouver dans les autres documents que je vais citer. Cette société a été constituée pour entreprendre des travaux au nom de la communauté italo-canadienne en février.

Mon deuxième document, que j'ai mentionné à la Chambre hier, est un projet de discussion sur l'intégration des communautés italiennes et leurs relations avec le parti libéral. Je ne lirai pas tout le document mais j'en citerai un des principaux passages. Le voici:

Il faut avoir des contacts avec la communauté en installant un bureau dans un secteur où les Italiens sont très nombreux, pour connaître leurs besoins et essayer de les satisfaire.

Autrement dit, pour essayer de satisfaire ces besoins. A la page 4 de ce document, on dit qu'il est nécessaire de financer des organismes loyaux et valables dans notre communauté pour répondre aux besoins de—et on parle des besoins des personnes âgées, des femmes, des jeunes, des petites entreprises et ainsi de suite. Le fait qu'une des recommandations d'un groupe de Canadiens d'origine italienne, membres du parti libéral, porte sur la création d'un bureau spécial pour répondre aux besoins de la communauté est passablement important. Il n'y a rien à redire à cela. Les libéraux d'origine italienne ont parfaitement le droit, à l'instar des néo-démocrates ou des conservateurs—disons plutôt des Italiens d'allégeance libérale, des Italiens d'allégeance conservatrice ou des Italiens d'allégeance néo-démocrate—de former un groupe à part. Mais voyez quels noms se trouvent sur la liste. M. Giacomo Capitanio, comme vice-président de l'Association libérale fédérale de York-Ouest. Le nom de M^{lle} Albina Guarnieri figure à titre d'administratrice de la *Canadian Alliance for Integration and Culture*. On y trouve également le nom de M. Joe Volpe, candidat dans la circonscription provinciale de Downsview. On relève par ailleurs le nom d'autres personnes qui sont candidates au poste d'échevin municipal, d'anciens adjoints législatifs, notamment un député provincial, M. Michael Spencieri. Ces personnes ont le droit de faire des recommandations au parti libéral.

Mon troisième document porte sur un projet ou un programme de création d'emplois dans les services sociaux, pour répondre aux besoins de la collectivité de la zone nord-ouest de Toronto. Qui a présenté ce document? La *Canadian Alliance*

for *Integration and Culture*. On dirait qu'on a laissé tomber le terme «Italian» dans l'appellation, mais le numéro d'enregistrement de cet organisme sans but lucratif est précisé; il s'agit du numéro 540,758, soit le même que celui qui se trouve dans les documents de constitution en société de la *Canadian Alliance for Italian Integration and Culture*. Il s'agit essentiellement des mêmes personnes. Le président, qui présente ce document, est M. Joe Volpe, administrateur de l'Alliance dont le nom figure dans les documents libéraux et qui veut un bureau de quartier. Que veut ce groupe? Il veut des crédits pour installer un bureau de quartier destiné à aider la communauté italienne. Voici son premier objectif:

1. Ouvrir un «bureau de quartier» bien situé dans «Eglington-Lawrence» et ouvert à tous ceux qui ont besoin d'aide pour l'accès aux services.

Pour qui serait-ce pratique, monsieur le Président? Pour le parti libéral dans la ville de Toronto. Pour un certain groupe de personnes faisant partie de la communauté italienne, un groupe dominé par certains Italiens, qui fait peser une menace sur certains des députés fédéraux actuels, je l'ai dit l'autre jour à la Chambre. En fait, on est en train de former un groupe qui essaiera en fin de compte de prendre le pouvoir et de liquider les députés libéraux d'Etoibicoke-Lakeshore, de York-Ouest voire d'autres circonscriptions, notamment celle du ministre assis là et de son collègue le député de Trinity.

Je reviendrai là-dessus dans un moment. C'est une proposition de création d'emplois qui a été soumise. J'en viens maintenant à la procédure normale du programme de création d'emplois. C'est ce dont parlait le dernier député. Les députés savent de quoi il s'agit.

Quelle est la procédure normale pour un programme de création d'emplois? Permettez-moi de vous expliquer en quoi elle consiste, monsieur le Président, vu que les bureaux du ministère pour Toronto me l'ont confirmé ce matin. Tout d'abord, un chargé de projet se procure les règlements auprès du gouvernement et les annonce au public. Le chargé de projet va solliciter des demandes dans la collectivité. Puis le bureau reçoit les demandes qui sont alors étudiées par des experts-conseils. D'après ce qu'on m'a dit, au moins trois experts-conseils vérifient si la demande est sérieuse et si le projet est intéressant pour la collectivité, mais ils peuvent être dix dans certains cas. Ensuite, le chargé de projet soumet une recommandation au bureau régional qui la fait parvenir au ministre pour qu'il l'approuve.

Pour certains programmes, dont Canada au travail et Été Canada, les députés jouent un certain rôle. Cela m'est arrivé. J'ai obtenu des subventions pour ma circonscription. J'ai suivi le processus et j'y ai participé à Vancouver. Le député est amené à approuver les subventions juste avant que la recommandation soit soumise au bureau régional.

Que se passe-t-il alors pour ce nouveau programme, celui dont vient de parler le député de Calgary? Il a parlé du programme spécial d'initiatives pour l'emploi dont le budget était de 300 millions de dollars. Il l'a qualifié de caisse noire des députés libéraux. Il a souligné que la confidentialité est nécessaire, mais c'est plus que cela. Je vais vous lire comment les subventions sont accordées, monsieur le Président. J'ai vérifié la question auprès de fonctionnaires qui travaillent dans la région. Une demande est soumise dans le cadre de ce programme. J'ai demandé à des fonctionnaires d'où venait la demande. Ils m'ont répondu qu'ils n'en savaient rien. La demande arrive donc sans que personne ne fasse de démarches